

A

**Monsieur le Gérant de l'entreprise  
DRICI YAHIA  
Adresse : Allotissement Cité CHAREF N° 53 BOUTELDJA  
Wilaya d'EL TARF**

**OBJET : Mise en demeure N°01**

**Projet de : Remplacement De Réseau Vétuste Tête 14 Cité Drean**

Contrat N°: AT/DO36/SDFS/DAL/59/2021  
Bon de commande : N° 230691 du du 31/12/2023  
Ordre de Service ODS N° 133 /2023 du 25/01/2023.

Suite à votre absence injustifiée depuis le 28/04/2024 date de notification de l'ODS de reprise relatif aux travaux de Remplacement De Réseau Vétuste Tête 14 Cité Drean, vous êtes mise en demeure pour de reprendre les travaux de ce chantier dans un délai de 8 jours.

Faute de quoi, toute défaillance de votre part ; votre ODS sera annulé et votre contrat résilié aux torts exclusifs de votre part. Par conséquent votre entreprise sera interdite de soumissionner aux marchés d'Algérie télécom pendant une période qui dépend de l'ampleur de la situation de retard sur la livraison des travaux qui est d'une année au minimum.

**Le Directeur Opérationnel  
d'Algérie Télécom EL TARF**



Le Directeur Opérationnel des Télécommunications  
d'El Tarf  
Bachir MESSAOUDENE

